

**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112**

**Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs.**



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112**

**Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs.**



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112**

**Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs.**



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112**

**Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs.**



**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

Un cambriolage a été commis le/ /.....

Passage le/...../..... àh.....

au n° de votre rue

Si vous remplissez l'un des critères suivants :

- Vous avez été témoin des faits.
- Vous avez décelé des présences inhabituelles dans le secteur (individus, véhicules...).
- Vous avez fait l'objet de démarchage à domicile il y a peu.
- Vous êtes détenteurs d'éléments ou informations pouvant intéresser l'enquête.

Contactez nous sans délai !

Enquêteur en charge de l'enquête :

Actes Réflexes :

- *La préservation de traces et indices est indispensable à la résolution de l'enquête.*
- *Protéger votre domicile par un système de fermeture fiable. La vidéosurveillance permet la levée de doute;*
- *Ne laissez pas objets de valeurs en évidence.*
- *Assurez vous de l'identité d'une personne pénétrant dans votre domicile.*
- *Ne donnez pas d'informations sur votre absence*
- *En votre absence, donnez l'impression que votre domicile est habité.*
- *Signalez votre absence en brigade ou en commissariat avec l'opération :*
« Tranquillité vacances »

Impression AFD 04 76 800 122 - Ne pas jeter sur la voie publique

Un cambriolage a été commis le/ /.....

Passage le/...../..... àh.....

au n° de votre rue

Si vous remplissez l'un des critères suivants :

- Vous avez été témoin des faits.
- Vous avez décelé des présences inhabituelles dans le secteur (individus, véhicules...).
- Vous avez fait l'objet de démarchage à domicile il y a peu.
- Vous êtes détenteurs d'éléments ou informations pouvant intéresser l'enquête.

Contactez nous sans délai !

Enquêteur en charge de l'enquête :

Actes Réflexes :

- *La préservation de traces et indices est indispensable à la résolution de l'enquête.*
- *Protéger votre domicile par un système de fermeture fiable. La vidéosurveillance permet la levée de doute;*
- *Ne laissez pas objets de valeurs en évidence.*
- *Assurez vous de l'identité d'une personne pénétrant dans votre domicile.*
- *Ne donnez pas d'informations sur votre absence*
- *En votre absence, donnez l'impression que votre domicile est habité.*
- *Signalez votre absence en brigade ou en commissariat avec l'opération :*
« Tranquillité vacances »

Impression AFD 04 76 800 122 - Ne pas jeter sur la voie publique

Un cambriolage a été commis le/ /.....

Passage le/...../..... àh.....

au n° de votre rue

Si vous remplissez l'un des critères suivants :

- Vous avez été témoin des faits.
- Vous avez décelé des présences inhabituelles dans le secteur (individus, véhicules...).
- Vous avez fait l'objet de démarchage à domicile il y a peu.
- Vous êtes détenteurs d'éléments ou informations pouvant intéresser l'enquête.

Contactez nous sans délai !

Enquêteur en charge de l'enquête :

Actes Réflexes :

- *La préservation de traces et indices est indispensable à la résolution de l'enquête.*
- *Protéger votre domicile par un système de fermeture fiable. La vidéosurveillance permet la levée de doute;*
- *Ne laissez pas objets de valeurs en évidence.*
- *Assurez vous de l'identité d'une personne pénétrant dans votre domicile.*
- *Ne donnez pas d'informations sur votre absence*
- *En votre absence, donnez l'impression que votre domicile est habité.*
- *Signalez votre absence en brigade ou en commissariat avec l'opération :*
« Tranquillité vacances »

Impression AFD 04 76 800 122 - Ne pas jeter sur la voie publique

Un cambriolage a été commis le/ /.....

Passage le/...../..... àh.....

au n° de votre rue

Si vous remplissez l'un des critères suivants :

- Vous avez été témoin des faits.
- Vous avez décelé des présences inhabituelles dans le secteur (individus, véhicules...).
- Vous avez fait l'objet de démarchage à domicile il y a peu.
- Vous êtes détenteurs d'éléments ou informations pouvant intéresser l'enquête.

Contactez nous sans délai !

Enquêteur en charge de l'enquête :

Actes Réflexes :

- *La préservation de traces et indices est indispensable à la résolution de l'enquête.*
- *Protéger votre domicile par un système de fermeture fiable. La vidéosurveillance permet la levée de doute;*
- *Ne laissez pas objets de valeurs en évidence.*
- *Assurez vous de l'identité d'une personne pénétrant dans votre domicile.*
- *Ne donnez pas d'informations sur votre absence*
- *En votre absence, donnez l'impression que votre domicile est habité.*
- *Signalez votre absence en brigade ou en commissariat avec l'opération :*
« Tranquillité vacances »

Impression AFD 04 76 800 122 - Ne pas jeter sur la voie publique